**BUDGET PRIMITIF 2020**

Voté le 9 juin 2020

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : 2 221 000€**



Un budget de Fonctionnement MAITRISE :

* Pas d’augmentation des taux de fiscalité depuis 2015 malgré une baisse régulière des Dotations de l’Etat

🡺 qui permet de dégager une capacité d’autofinancement pour investir

Autofinancement Prévisionnel

360 000€

**SECTION D’INVESTISSEMENT : 2 462 000€**

LES GRANDS PROJETS D’INVESTISSEMENT

* Dernière phase de l’aménagement du Centre Bourg : secteur de l’Eglise
* Agrandissement de la Ludothèque et de la garderie
* Etudes et acquisitions :
	+ aménagement Rossignol
	+ ilot salle des fêtes
* Travaux divers dans bâtiments scolaires
* Acquisitions divers matériels informatiques et scolaires
* Une dette maîtrisée : dette par habitant 264€